

VILLE DE BOUILLON

Province de Luxembourg - Arrondissement de Neufchâteau

AVIS

Le Bourgmestre de la Ville de Bouillon, Province de Luxembourg, certifie que la délibération du 04.11.21 par laquelle le Conseil Communal a voté la Modification Budgétaire n° 2 du budget communal, exercice 2021, a été publié le 17.11.21 conformément à l'article L-1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Fait à Bouillon, le 17.11.21.

Le Directeur Général,

Mathieu Jean



le Bourgmestre,

Adam Patrick